ARRETE MUNICIPAL n° AC 2026.162

Objet :
Stationnement sur stade en herbe
Vide grenier

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.211-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8,
- Vu le code pénal et notamment l'article R.610-5,
- Vu l'organisation du vide grenier, du semi-marathon des sources du lac et de diverses manifestations sportives le dimanche 27 septembre 2026
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, afin d'assurer la sécurité des visiteurs de ces manifestations

ARRÊTE

Article 1 :
Dans le cadre des différentes manifestations culturelles et sportives organisées le dimanche 27 septembre 2026 sur la commune de Saint-Jorioz, l'accès au stade en herbe, route du stade, sera interdit pour toute pratique sportive.

Article 2 :
Ce stade sera ouvert et réservé uniquement au stationnement des véhicules légers.
Le stationnement devra être respecté comme indiqué par les agents ou signaleurs présents sur le site.
Un marquage sommaire sera également installé par les services techniques de la commune.

Article 3 :
Les infractions au présent arrêté municipal pourront être constatées par tous les agents de la force publique.
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la mairie de SAINT-JORIOZ dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 :
Le présent arrêté sera :

- TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Au demandeur : Mairie de Saint-jorioz

 Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 22.09.2026

Le Maire
Michel BEAL

MAIRIE DE SAINT-JORIOZ (HAUTE SAVOIE)